



## Festivités du 16 Mars : morceaux choisis

Après les festivités du vendredi 15, un peu partout dans le Jura bernois et notamment à Tramelan au Restaurant chez Nicole et à Reconvilier au Restaurant du Midi, le point d'orgue des festivités a sans conteste été la grande fête du samedi organisée à Moutier. Voici en résumé, le contenu des interventions qui ont marqué cette soirée.



## J.-P. Graber, Co-président de Notre Jura bernois.

Mais qu'est-ce donc que le Jura bernois ? Pourquoi ne fait-il pas partie du canton du Jura ? Pourquoi a-t-il clairement décidé, contrairement aux districts de Delémont, de Porrentruy et des Franches-Montagnes de demeurer au sein du canton de Berne le 16 mars 1975 ? Qui sommes-nous ? Quelle est notre identité ?

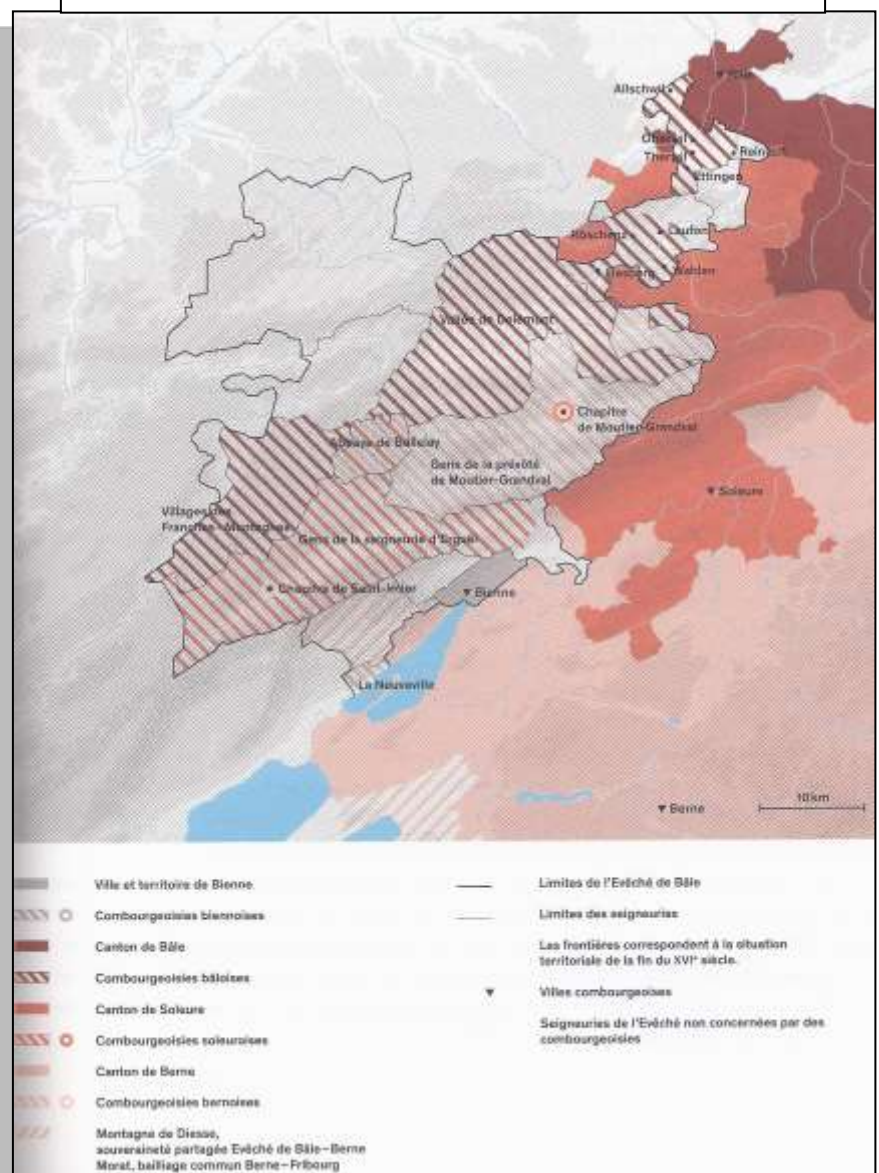
Situation entre 1476 et ~ 1600. Source : Atlas historique du Jura, SJE, Porrentruy 2012

### > Repères historiques

« Le Jura bernois, c'est cette partie méridionale de l'Ancien Evêché de Bâle qui, dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, établit **des liens importants avec Berne au travers d'alliances qui garantissaient un engagement militaire mutuel** entre les entités en cas de conflit. »

« Contrairement à la partie septentrionale de l'ancien Evêché de Bâle, sa partie méridionale a embrassé la foi réformée dès 1528. En dépit d'une forte régression de la pratique religieuse, **la mentalité collective du Jura bernois continue à s'abreuver de ce qu'il reste de sève du protestantisme des origines.** »

« Les **clivages historiques et les grandes différences de sensibilité entre le Nord et le Sud de l'ancien Evêché de Bâle ont éclaté au grand jour lors de la votation du 23 juin 1974 relative à la création d'un nouveau canton du Jura.** »



**> Clivage linguistique**

« Le parler des Jurassiens du Nord dérive de la langue d'oïl – comme celui de la Franche-Comté – alors que le parler des Jurassiens bernois, et celui des autres cantons romands, procède du franco-provençal. **Après deux minutes de conversation, vous savez aujourd'hui encore si votre interlocuteur est de Porrentruy ou de Tavannes, Les Jurassien(ne)s bernois(e)s de souche s'expriment comme les Neuchâtelois(e)s, pas comme les Ajoulots et les Francs-Montagnards.** »

**> Une différence ça va, deux c'est trop**

« En 1968, j'ai rencontré un Oberlandais doté d'un solide sens politique. Nous avons abordé le thème du double clivage confessionnel-culturel, d'une part, et linguistique, d'autre part, qui séparait le Jura Nord de la partie alémanique du canton de Berne. « Une différence, ça va ; deux, c'est trop ! » me dit-il avec conviction. Je partageais totalement cet avis : **les différences entre Porrentruy et Thounes atteignent un tel degré qu'il n'était guère envisageable à long terme que ces deux régions travaillent à leur destin politique commun dans le même canton.** »

« On nous dira qu'à l'heure de la mondialisation et de la multiculturalité, ces observations ne sont plus guère pertinentes. Soit. Toutefois à celles et ceux qui élèveraient de telles objections nous rétorquerions : « Mais alors, pourquoi le Jura bernois devrait-il quitter le canton de Berne pour rejoindre celui du Jura ? ».

« **Dis-moi où tu vas au cinéma, où tu étudies et où tu achètes tes habits et je te dirai à quelle région tu appartiens.** »

**J.-P. Graber**

**> Caractéristiques spécifiques**

« Quand ils quittent leurs localités, les gens de chez nous font bien plus souvent leurs courses à Bienne, à La Chaux-de-Fonds ou à Neuchâtel qu'à Delémont. »

**Marc Früh, Membre de « Notre Jura bernois »****> L'obligatoire réforme administrative**

« Il est dit dans un rapport intermédiaire de l'AIJ, concernant l'évaluation des institutions, qu'une réforme de l'administration du canton du Jura permettrait d'importantes économies. « La nouvelle entité doit être dotée d'une organisation moderne et performante, et offrir des prestations de qualité ... » **Avez-vous entendu parler de réforme de l'administration jurassienne ?!** Dans les années 2006-2008, l'étude et l'analyse du fonctionnement de l'administration jurassienne par un expert mandaté par l'AIJ, avaient démontré la nécessité de réaliser d'importantes restructurations. Or celles-ci n'ont pas été effectuées ! »

« Cette réforme administrative, les autorités jurassiennes aimeraient qu'elle passe inaperçue, pour diverses raisons. La nouvelle constituante est l'argument providentiel pour une réforme administrative imperceptible, pas besoin de se justifier devant la population, en plus elle serait payée à 50 % par les citoyens du Jura bernois. C'est une occasion unique, que le canton du Jura va exploiter avec un maximum d'énergie. Pour preuve, **Le canton qui veut épouser de force le Jura bernois n'est pas attrayant !** »

« **Pour contrer l'initiative Minder, Economie Suisse a investi 1 CHF par habitant. Le canton du Jura va investir 23 CHF par habitant pour conquérir le Jura bernois.** »

**M. Früh**



## Virginie Heyer, co-présidente de « Notre Jura bernois »

Je fais aujourd'hui le pari que les jeunes du Jura bernois iront voter le 24 novembre 2013 et qu'ils voteront NON. Pourquoi ?

« On en a marre de ces histoires, nos parents ont assez discuté de cela. On ne va pas recommencer, on a d'autres projets. Si déjà, on veut pouvoir partir voir le monde, pas un nouveau petit canton. On aime notre région, elle a ses avantages et ses inconvénients, mais elle existe comme elle est, et on y est bien. »

### > Mobilité et identité

« Ce qui préoccupe surtout les étudiants et les apprentis, en plus de tout ce qui touche évidemment à leur vie privée, ce sont les aspects liés à la mobilité. »

« La grande majorité des jeunes du Jura bernois sont attachés à leur région telle qu'elle est ! Même s'ils sont amenés à se déplacer et à se former ailleurs pendant un certain temps, ils restent profondément convaincus que leur région d'origine a de la valeur et du potentiel. Ils ne cherchent pas à essayer de faire d'elle un nouvel Eldorado. Ils ne veulent pas la brader sur le marché de nos voisins. Leur ambition est d'être partie prenante de son développement par le biais de leurs projets d'avenir personnels et professionnels. »

### > Constat d'échec et opportunités

« L'occasion de faire quelque chose de nouveau ensemble, phrase fétiche de ce début d'année 2013, proclamée et entendue un peu partout, cache une vérité qu'il ne faut pas avoir peur de dire à haute voix : **les promesses faites lors de la création du canton du Jura dans les années 70 n'ont pas été tenues.** « L'occasion de faire quelque chose de nouveau ensemble » est une pure constatation d'échec. »

« Le comité de campagne Notre Jura bernois convaincra les jeunes, s'il le faut encore, que les opportunités d'avenir à leur disposition sont nombreuses et que celles-ci peuvent se vivre à partir d'un **Jura bernois existant comme il est, avec ses avantages et ses inconvénients, au sein du canton de Berne.** »

## Patrick Röthlisberger, PLR, Moutier

### > Ambitions territoriales

« Comme le dit si bien le comédien Thierry Meury (dans certains sketches) : « **on ne vous aime pas !** » Mais on a besoins de vous pour étendre notre territoire, pour assurer notre survie, pour profiter de votre tissu économique, pour payer moins d'impôts et surtout prendre un hôpital qui fonctionne à merveille contrairement à celui de Delémont. »

« Depuis les plébiscites de 1974 et 75, la population du Jura bernois avait retrouvé la paix, laissant quelques irréductibles aboyer et menacer. **L'ambition de certains hommes**, une fois de plus a détruit cette entente...Et l'envie d'avaloir le Jura bernois afin de s'agrandir, a vu déferler en presque vingt ans, des comités, des accords de bienséance, des dialogues qui tournent souvent en monologue nordiste, rêvant encore de la réunification et qui ont coûté des millions. **Pire, la déclaration d'intention signée par les Gouvernements ne tient absolument pas compte du rapport de l'AIJ.** »

### > Pire que les caisses noires

« Le Parlement jurassien s'est mis au **garde-à-vous fixe !** Sans une seule voix discordante. Normale me direz-vous au vu de l'article paru dans le JDJ du 28 février 2013. **En effet, il y était fait mention que le parlement Jurassien aurait accepté le versement par le canton au début des années nonante, d'une**



« somme de 300'000 CHF en faveur de la Fondation pour la réunification créer en 1988 déjà. Les moralisateurs qui dénonçaient les caisses noires bernoises font pires. Ils vont même, dans certaine localité, jusqu'à prélever 2 CHF par habitant pour la cause. »

#### > Immobilisme à Moutier

« Malheureusement pour la ville de Moutier, les autorités à majorité séparatiste ont bloqué toute possibilité d'avancer sereinement. **Et ceci pour la question jurassienne qui prime avant toute autre chose en Prévôté.** De ce fait la ville stagne et les commerces ne se développent pas. »

« Le prétendu statut particulier de Moutier évoqué par nos adversaires **n'existe que dans leur tête.** Dans l'accord du 25 mars 1994 qu'ils prennent comme référence, Moutier est simplement citée comme exemple et comme un **cas singulier** et non pas comme un **statut particulier**, car le seul statut particulier reconnu par Berne et **celui du Jura bernois.** Depuis la nuit des temps, la ligne historique de notre région s'est dressée à la Roche St-Jean **malgré toutes les tentatives** du nord pour nous annexer et avant eux divers autres conquérants. **Nous n'admettrons donc pas que les séparatistes change le cours et la ligne de l'histoire.** »

« **Rappelez-vous : les Prévôtis ont déjà dit 5 fois non à la question : voulez-vous aller dans le Jura.** »

P. Röthlisberger

## Marcelle Forster, PSJB, Moutier

« **Construire dans les langues, c'est être créatif. Se cantonner dans le monolinguisme, c'est une facilité de repli, c'est la fin de l'ouverture** ».

Heinz Wismann

#### > Viabilité économique

« Nous avons tente-t-on de nous persuader, des choses à discuter ensemble. Je voudrais rappeler que l'AIJ, dont je suis, a mené une réflexion approfondie durant deux ans quant à l'avenir institutionnel de ces deux régions, Jura et Jura bernois. Le résultat de nos cogitations est contenu dans le rapport que nous avons livré en 2009 et il est implacable. **Afin d'être viable, le canton qui serait formé devrait impérativement regrouper les communes de manière drastique** (6 communes), couper dans les prestations, rationaliser à grande échelle ce qui produirait évidemment des licenciements parmi les fonctionnaires. Nous dépendrions grandement de la péréquation fédérale. »

#### > Dépasser les frontières

« Un canton de 120'000 habitants, est-il de nature à relever les défis du 21ème siècle ? Poser la question, c'est y répondre ! Alors qu'il était encore Conseiller d'Etat neuchâtelois, **Jean Studer affirma que le canton de Neuchâtel, avec ses 174'000 habitants était trop petit pour remplir toutes les tâches auquel un état doit faire face et que des collaborations intercantionales devenaient indispensables.** Pays exportateur, la Suisse doit adapter ses lois afin qu'elles soient compatibles avec les lois européennes, et à l'intérieur de notre petit pays de 7,5 millions d'habitants, les collaborations entre cantons sont difficiles, cherchez l'erreur ! Plutôt que de bouger des frontières, il serait grand temps que nous apprenions à travailler par-dessus lesdites frontières et ce d'autant que les cantons perdent petit à petit de leurs compétences face à la Confédération. »

« Le canton de Berne participe aux « conférences des chefs de départements des gouvernements des cantons romands ». Et c'est souvent à ce niveau-là que des décisions importantes se prennent. **Serait-ce une bonne chose, pour la Suisse romande que le canton de Berne quitte ce cénacle ?** Il est permis de se demander comment évoluerait la Haute Ecole Arc du côté de BEJUNE sans le soutien de ce canton de près de 1'000'000 d'habitants. »



### > Et Moutier dans tout ça ?

« Bien entendu, une bonne partie des Prévôtois va légitimement **s'inquiéter du sort de l'HJB, de celui de l'école de maturité spécialisée** qui accueille aussi, faut-il le rappeler, les élèves francophones biennois, de **la perte des nombreux emplois dans l'administration cantonale** et ces questions-là ne seront pas réglées par une constituante qui elle, fixe les grands principes qui régissent l'Etat. »

« Moutier pourrait jouer un rôle moteur en matière de fusions de communes, en termes de représentation du Jura bernois dans certaines instances, **ma ville pourrait rayonner mieux et plus qu'elle ne le fait, mais la peur de tisser des liens au sein de son bassin naturel l'empêche de prendre sa véritable place.** En ce sens, même si beaucoup d'entre vous l'envisage à contrecœur, le vote de novembre doit crever cet abcès, il doit en quelque sorte nous libérer de cet espèce d'attentisme qui paralyse notre développement. »

### > L'importance du bilinguisme

« Le canton romand nouveau ne sera pas un canton romand supplémentaire, ce pourrait être à la rigueur un canton modifié, mais quelle qu'en soit la grandeur, il n'aura toujours que deux conseillers aux Etats. **En revanche, en amputant le canton de Berne du Jura bernois, il y aurait assurément un canton 100% alémanique de plus,** et je ne crois pas que ce serait une bonne chose, ni pour la Suisse romande, ni pour la cohésion nationale et certainement pas pour le Jura bernois non plus. »

« Si le débat est souhaité, c'est maintenant, avant le vote et non pas après qu'il doit avoir lieu. »

## Pierre-Alain Droz, UDC, Moutier

### > Magouilles politiques en Prévôté

« Commençons par le sommet de la pyramide des assujettis à la pensée unique zubérienne, à savoir le parachutage à la tête du Conseil de Ville d'un brave parmi les braves, blanchi sous le harnais de la lutte jurassienne, Président du législatif en cette année cruciale 2013, qui à peine élu, **nous informe qu'il fera régner l'ordre en interdisant à quiconque de lancer quelque critique négative que ce soit à l'encontre de son Excellence et de ses vassaux sous peine de retrait de parole.** C'est ce qu'il est convenu d'appeler un assassinat de la liberté parlementaire. »

« Second étage de la fusée interstellaire des traumatisés de la réunification, la nomination en qualité de Chancelier de la cité de l'activiste Christian Vaquin, ex président du MAJ, ancien député PDC éjecté de son siège par le parti faux-frère PSA, de longue date porte-serviettes et voix de son maître, le Député Maire du lieu. Il fallait impérativement, en prévision des échéances politiques à venir, **placer au secrétariat général de la cité un chef de la propagande aguerri, peu importe ses compétences de gestionnaire, pourvu qu'il démontre une fidélité granitique à la cause.** Avec l'autonomiste de combat Christian Vaquin en charge de l'ensemble des affaires administratives de la ville en prévision des opérations relatives aux votations futures du 24 novembre, il y a quelques soucis à se faire, croyez-moi ! »

« Troisième partie du triptyque de l'œuvre, les militants de la base, héroïques jusqu'au-boutistes, utilisés aux basses œuvres dites de terrain, à savoir **la recherche et le rassemblement sur l'autel de la cause de tous les bulletins de vote égarés qui pourront être utilisés afin d'accroître les suffrages attendus,** entendre par là la cueillette dans les bacs à papier des offices postaux ou des boîtes aux lettres délaissées des enveloppes de vote négligées ou abandonnées, la pression exercée sur les bénéficiaires de l'aide sociale afin que leurs bulletins tombent du bon côté, le chantage exercé sur les commerçants, le ratissage dans les EMS des voix des personnes âgées, en résumé des magouilles électorales dont certains partis et énergumènes de la ville de Porrentruy viennent de nous donner un exemple édifiant ! »



### > La vérité sur les caisses noires

« D'abord, il y a lieu de rappeler que le Tribunal fédéral, dans un arrêt rendu le 13 mars 1991, a **débouté le gouvernement jurassien de sa réclamation** selon laquelle les dites caisses noires auraient faussé les opérations plébiscitaires. »

« On a pu lire récemment sous la plume du journaliste Jacques Stadelmann, dans le Journal du Jura, que le **Rassemblement jurassien (RJ) avait dépensé quelques 1,5 million de CHF dans les opérations plébiscitaires**, en particulier à propos de la dernière votation en ville de Moutier, chiffres tirés de l'ouvrage « les Années de braise » de Marcel Braichet, à l'époque trésorier du RJ. Ce chiffre est avéré. »

« Où et comment le RJ a-t-il puisé un tel pactole pour financer ses campagnes ? Un historien averti trouvera la réponse dans les éléments ci-après. En particulier, **le RJ a bénéficié des largesses de financement de la défunte Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit (BJEC)** dont le Directeur général siégeait au sein de son Comité Exécutif et ceci pour un montant total consolidé de plus d'un million de CHF. Le capital, donc la propriété de la BJEC se trouvait en mains de quelques grandes familles delémontaines, épice, noyau central du PDC, parti, faut-il le rappeler, moteur de la construction du canton du Jura, parti allègrement soutenu par les huiles lourdes du PDC helvétique, en particulier le Conseiller fédéral Furgler et son bras droit le haut fonctionnaire fédéral Joseph Voyame. »

**« Pendant que le canton de Berne encourageait ses partisans en mettant à leur disposition une somme de 730'000.- francs, le RJ, lui, bénéficiait des largesses d'une banque PDC à hauteur de plus d'un million pour le moins ! »**

**P-A Droz**

## Lucien Bühler, vice-président de Force Démocratique



Malheureusement 38 ans après le 16 mars 1975, une nouvelle échéance est imposée au Jura bernois. Il en va de l'avenir du Jura bernois de préparer cette votation dans l'esprit de la victoire du 16 mars 1975.

### > Avec le cœur et la raison

« En 1975, conscient de l'identité particulière de notre région, dont nous savons que les particularismes résultent de facteurs cumulés puisant à l'histoire, le peuple souverain du Jura bernois a choisi la continuité institutionnelle. **Il a choisi avec le cœur et la raison ! Le cœur et la raison, aussi vrai que la formule n'est pas propriété privée.** Avec le cœur, parce que notre population est profondément intégrée à la famille helvétique et qu'elle réalise au sein du canton de Berne sa condition et ses aspirations. Avec la raison, parce qu'il est à tous égards préférable de vivre notre identité dans un canton où elle est reconnue et qui nous accorde une certaine autonomie, que dans un État centralisateur où nos particularismes auraient été source de divergences permanentes. »

### > Faire campagne

« Nos contradicteurs livrent leur dernière bataille. Ils engagent des moyens considérables propres à créer une dynamique redoutable. Faisons le serment d'éviter un second 23 juin, de remuer ciel et terre, partout dans le Jura bernois. De contacter nos concitoyennes et concitoyens, de **relancer les hésitants, de convaincre les indifférents.** Faisons campagne, seuls dans notre sphère proche, collectivement auprès de nos collègues de travail, dans les sociétés, directement où avec les moyens électroniques. »

**« Gardons-nous d'un excès d'optimisme, ne parions pas sur la certitude d'une majorité acquise d'avance. »**

**L. Bühler**

« **Investissons l'espace public, bravement, fièrement, sans complexe.** C'est au prix de nos efforts que le Jura bernois sortira gagnant de l'épreuve de vérité qu'on lui impose. Le 24 novembre 2013, c'est le 16 mars 1975.... Cette fois, le Jura bernois connaîtra un avenir débarrassé des sempiternelles querelles qui ne font pas sens. »



## P.-Y. Grivel, citoyen biennois et député au Grand Conseil

### > Bienne et la neutralité active

« Bienne a toujours eu une position de « neutralité active » dans le cadre de la question jurassienne. Cela signifie qu'elle n'interviendra pas dans la votation régionale qui aura lieu le 24 novembre 2013 comme elle ne l'a d'ailleurs jamais fait depuis l'affaire des plébiscites. »



« Cette neutralité active n'est aucunement une marque de désintérêt pour le Jura bernois et de ce qui s'y passe ; **c'est une marque de respect pour sa population qui doit pouvoir se prononcer seule et souverainement sur son avenir institutionnel sans pressions extérieures.** »

### > Communauté francophone

« Selon le rapport Schüller (2011) en cas d'un départ du Jura bernois du canton de Berne la communauté francophone perdrait en importance et en influence. Pour Berne le prix à payer d'une telle décision serait lourd à supporter et le **principe même du bilinguisme cantonal serait en danger.** Bienne est consciente des intérêts communs et des liens historiques, culturels et économiques qu'elle entretient avec le Jura bernois. »

« Cette précieuse collaboration fonctionne déjà maintenant et **elle doit être renforcée dans les domaines de la formation, dans les milieux économiques, culturels et sportifs.** Bienne doit rester une ville passerelle bilingue, ouverte aux échanges et à la collaboration interrégionale. »

**« On a besoin d'un Jura bernois fort comme partenaire, comme allié ; on doit travailler ensemble, vous devez vous tourner vers le lac, vers le Seeland ! »**

**P-Y Grivel**

« Ce n'est pas à coup de millions que vous gagnerez une élection mais bien grâce à votre persuasion et à la mobilisation! »

## M. Schlappach, porte-parole du Groupe Sanglier

**Alors que dans le Jura bernois il n'y pas eu de volonté politique, ni de grandes manifestations publiques, ni même de pétition ou de récolte de signatures en faveur de l'organisation d'un tel vote, nous y aurons droit le 24 novembre prochain. Mais pourquoi diable en sommes-nous arrivés là ?!**

« Le 25 mars 1994, les gouvernements bernois et jurassien signent l'accord du... 25 mars visant à régler pacifiquement la question jurassienne. Ce que beaucoup oublie souvent, c'est pourquoi cet accord a été conclu. Quelques mois auparavant, un triple attentat terroriste est perpétré par des militants proches du Groupe Bélier. Bilan : 2 bombes explosent ; la première souffle la maison de Guillaume-Albert Houriet, ancien président du Groupe Sanglier. La deuxième provoque la mort d'un militant du Groupe Bélier qui transportait son colis en ville de Berne. **Voici le point de départ, l'élément déclencheur. C'est la violence et la terreur qui ont triomphé et provoqué la signature de l'accord du 25 mars.** S'en est suivi la création de l'AIJ, la publication de son fameux rapport, et la déclaration d'intention des gouvernements du 24 février 2012. Le processus entier est donc basé sur un intolérable forcing meurtrier. Si nous votons le 24 novembre prochain c'est à cause d'un attentat de djihadiste de la question jurassienne. »

**> Obstination et perfidie**

« La politique du PSA peut se résumer ainsi : **à chaque fois que quelque chose tourne mal dans le Jura bernois, c'est la faute du canton de Berne qui méprise ses francophones.** Au lieu de se battre afin de trouver des solutions communes, l'argument d'un canton romand indépendant est systématiquement utilisé. De plus, à force d'interventions bidon au Grand Conseil, les élus alémaniques ont fini par penser que les Romands de Berne étaient représentés par seulement trois ou quatre excités du PSA. Cette stratégie de l'usure, qui vise à opposer Romands et Alémaniques et créer la discorde doit cesser ! Quant aux MAJ, le dinosaure séparatiste se distingue depuis des années dans l'obstination qu'il témoigne à vouloir étendre son « Jurassic park ». »

**« Or, il est venu le temps de se réveiller et d'agir, car en novembre il sera trop tard ! »**

**M. Schlappach**

**> Vigilance**

« En résumé donc, le 24 novembre 2013 le Jura bernois votera sur son appartenance cantonale alors que sa population n'a rien demandé. Ce vote imposé n'est pas gagné d'avance. En effet, la minorité séparatiste va se mobiliser. Elle va très certainement user des stratagèmes du passé, qui vont du harcèlement téléphonique à la fraude électorale (l'exemple récent de Porrentruy sonne comme un avertissement !) »

**> Appel au Conseil exécutif bernois**

« Chers membres du Gouvernement bernois, vous n'avez pas été invités ce soir car vous avez négocié la déclaration d'intention comme Micheline Calmy-Rey a négocié la libération des otages suisses en Lybie. Or, je veux bien oublier votre inexpérience diplomatique. **Le Jura bernois a besoin d'un Conseil exécutif qui s'engage**, qui montre de l'intérêt et veut lutter pour le bilinguisme et le rôle de pont entre les cultures du canton de Berne. Le Jura bernois a besoin de soutien et que vous, membres du Conseil exécutif, soyez sur le terrain et défendiez notre région avec passion ! »

## L'agenda du Groupe Sanglier

La prochaine manifestation d'envergure sera la **Fête de Mt-Girod** qui se tiendra sur les hauts de Champoz du 12 au 14 juillet 2013. A cette occasion, le Groupe Sanglier dévoilera en détail sa stratégie en vue de la votation du 24 novembre. Par ailleurs, nous recherchons des bénévoles qui peuvent prendre contact à l'adresse suivante :

[admin@groupe-sanglier.ch](mailto:admin@groupe-sanglier.ch)



Date	Evénement	Lieu
12-14.07.2013	<b>Fête de Mt-Girod</b>	Champoz, Mt-Girod
15.09.2013	<b>Tournée des métairies</b>	Chasseral
24.11.2013	<b>VOTE !</b>	Jura bernois

